



Ouest **Rhodanien**

Communauté d'agglomération

La COR (69), 31 communes, 51 000 habitants, dont le siège est situé à Tarare à 15 minutes des portes de la Métropole Lyonnaise, avec son accès direct à l'A89, un cadre de vie préservé et attractif, un projet de territoire axé sur la transition écologique et énergétique et une ambition Territoire à énergie positive (TEPOS) au cœur du Beaujolais Vert.

La COR recherche

un technicien informatique (femme / homme)

Cadre d'emploi d'adjoint technique ou technicien

I. Votre mission

Placé sous la responsabilité du chef de service Systèmes d'information, transition numérique, le technicien informatique a pour mission de gérer les infrastructures utilisateurs de la collectivité, de ses 31 communes et des 62 écoles. Il participe au bon fonctionnement du système d'information en garantissant le maintien des différents outils, des logiciels systèmes et infrastructures de communication. Il accompagne les utilisateurs dans leur prise en main des outils.

II. Vos activités principales

Au sein d'une équipe de 10 agents :

Activités principales

- gérer le parc informatique (préparation, configuration, renouvellement et maintien en condition opérationnelle des équipements utilisateurs) pour la COR, les communes et les écoles ;
- identifier les causes des dysfonctionnements et pannes ;

- participer à la mise à jour permanente de l'inventaire du parc informatique ;
- réaliser des interventions de premier niveau (traitement des tickets utilisateurs) ;
- mettre en œuvre les consignes informatiques dans le respect des délais et des procédures ;
- réaliser des tests de fonctionnement sur les équipements informatiques et téléphoniques ;
- assurer l'exploitation dans le respect des règles juridiques et réglementaires ;
- veiller à la sécurité du réseau et des équipements ;
- accompagner les utilisateurs dans leur apprentissage des outils informatiques (information nouveaux arrivants).

Activités secondaires

- participer à la gestion du stock de matériel ;
- veille technologique ;
- travailler en collaboration avec la cellule infrastructure ;
- proposer des adaptations en phase avec les évolutions de l'organisation de la collectivité ;
- concevoir des supports pédagogiques et didactiques pour accompagner les utilisateurs.

Le permis B est indispensable pour occuper le poste.

III. Votre Profil

Vous êtes issu d'une formation

- ✓ Bac+2, de formation en informatique technique et réseaux ou expérience sur un poste similaire.

Votre champ de connaissance

- ✓ Maîtrise de l'environnement Microsoft (clients et serveurs) ;
- ✓ Maîtrise des composants d'un poste informatique ;
- ✓ Connaissance de l'environnement mobile (Android et iOS) ;
- ✓ Connaissance de la suite Office et LibreOffice ;
- ✓ Connaissance des outils de ticketing ;
- ✓ Connaissances des équipements d'interconnexion et de sécurité réseaux (routeur, firewall, switch,...).

Vos compétences

- ✓ Savoir identifier des problèmes ;
- ✓ Savoir réaliser une intervention de niveau 1 ;
- ✓ Savoir contrôler le fonctionnement des systèmes ;
- ✓ Capacité à assister les utilisateurs au quotidien ;
- ✓ Savoir s'adapter aux utilisateurs ;
- ✓ Savoir alerter sur les risques.

Vos qualités et aptitudes professionnelles

- ✓ sens du service public ;
- ✓ capacité à travailler en équipe ;
- ✓ qualité relationnelle et dynamisme ;

- ✓ sens de l'initiative et autonomie.

IV. Les Informations sur le poste

Poste à pourvoir en septembre 2026 ouverts aux titulaires et contractuels

Cadre d'emploi : Adjoint technique et Technicien

Service : Systèmes d'information, transition numérique

Direction : Direction générale adjointe des ressources

Temps de travail : temps complet, astreintes de semaine possible

Lieu de rattachement : Cublize, avec permanences au siège à Tarare

Rémunération : rémunération statutaire + RIFSEEP

Avantages : titres restaurants, adhésion gratuite au CNAS, participation à la complémentaire prévoyance labellisée à hauteur de 20 euros par mois, et 15 euros pour un contrat santé labellisé (+5€ par enfant à charge), télétravail occasionnel.

Depuis le 1^{er} janvier 2026, la COR a mis en place un nouveau protocole de temps de travail dans le but d'offrir à ses agents une meilleure conciliation vie professionnelle et vie personnelle. Ainsi, les agents de la collectivité ont désormais le choix, parmi 6 formules de temps de travail, à 35h, 37h, 39h en 4, 4,5 et 5 jours. Des plages fixes et variables ont été mises en place pour permettre une meilleure flexibilité horaire tout en garantissant le travail en transversalité.

V. Pour que vous puissiez rejoindre nos équipes

Nous vous remercions d'adresser une lettre de motivation et votre CV:

- par courriel, à recrutement@c-or.fr
- ou par courrier à Monsieur le Président de la COR, 3 rue de la Venne 69170 TARARE

Votre candidature sera examinée jusqu'au 5 juin 2026.

Les entretiens de sélection auront lieu en présentiel entre le 15 juin 2026.

Pour tout renseignement concernant le poste ou bien la COR, nous vous invitons à contacter Rémi DUFOURD, Chef de service SITN, remi.dufourd@c-or.fr - 04 74 89 58 89